

## Secours pour frais d'obsèques

Si vous avez payé les frais d'obsèques d'un [marin](#) [1]\* ou de son ayant droit et en l'absence d'une prise en charge par le régime de prévoyance, vous pouvez percevoir une aide forfaitaire.

Seul le décès d'un marin pensionné affilié à l'[Enim](#) [2]\* ou d'un ayant droit à charge donne droit à l'aide pour frais d'obsèques.

### Conditions d'attribution

Pour percevoir cette aide, vous devez :

- **être un membre de la famille** du défunt (conjoint(e) ou porte-fort) ou toute personne non apparentée qui a assumé effectivement les frais d'obsèques.
- ne pas dépasser les **plafonds de ressources** suivants : 1 134 euros par mois pour une personne seule et 1 809 euros pour un foyer composé de deux personnes. Pour toute personne supplémentaire, le plafond de ressources est augmenté de 390 euros par mois. Les ressources prises en compte sont celles de l'ensemble de votre foyer après le décès et à la date exacte où vous demandez l'aide pour frais d'obsèques. Celle-ci étant attribuée en raison de votre situation personnelle, si vous venez à décéder, elle n'est pas payable à vos héritiers.

### Cumul des prestations

L'aide pour frais d'obsèques ne peut se cumuler avec les frais funéraires versés par le régime de prévoyance des marins. Le cas échéant, le capital versé par d'autres organismes est déduit du secours accordé par l'Enim.

### Montant au 1er janvier 2019

L'aide pour frais d'obsèques s'élève à **1 000 euros** maximum et est déduite des aides éventuelles versées par d'autres organismes.

CONTACT : AIDE POUR FRAIS D'OBSEQUES

Tél. :

**0 811 701 703**

Service 0,06 € / min  
+ prix appel

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Envoi du dossier de demande

Enim - Département solidarité et prévention

33 boulevard Cosmao-Dumanoir

CS 87770 - 56327 Lorient Cedex



[3] [À télécharger sur votre Espace personnel Enim](#)

**[3] > J'obtiens un document > Aides sociales :**

- Aides sociales - Formulaire de demande

**URL source:** <http://www.enim.eu/action-sociale/secours-pour-frais-dobseques>